

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER DEUX MIL VINGT ET UN

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 4 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Emeric MOREL

Mme Elodie RELI NG donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Absents (retards) :

M. Pierre GRATALOUP est arrivé à 19h28

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 25

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCATION EN DATE : 29 janvier 2021

DATE D’AFFICHAGE : 12 février 2021

OBJET : bilan de la politique de formation des élus – année 2020

-----**N°2021/004**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil Municipal

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan de formation des élus – année 2020 conformément aux exigences légales.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PRENDE ACTE** du bilan annuel 2020 de formation des élus de la commune.

Bilan politique Formation Elus 2020	
Budget Primitif- article 6535 : 3 000 €	Dépense CA 2020 : Néant

- **APPROUVE** le bilan annuel 2020 de la formation des élus qui sera annexé au compte administratif 2020.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-la-Varenne

